

élu membre de la Chambre des communes, il s'occupa, pendant plusieurs années, des affaires publiques, et acquit par son honorabilité et son intégrité, une réputation qui ne fut jamais, que je sache, attaquée. Après son élévation au Sénat, feu le sénateur Kerr s'identifia très étroitement avec les affaires courantes et les travaux du comité général du Sénat, si bien qu'il fut considéré comme une très bonne acquisition pour cette Chambre. Ceux qui eurent la bonne fortune de se mettre en contact avec feu le sénateur Kerr déploieront certainement la perte de ce gentilhomme si bien doué. Peu d'hommes s'intéressèrent plus que lui aux affaires publiques. Il consacra pendant deux générations, une bonne partie de son activité à créer l'une des grandes institutions destinées à l'éducation, l'université Victoria, dont il fut le vice-chancelier pendant plusieurs années. Je doute que les élèves sortis de cette institution, ou ceux qui lui ont été associés pendant le dernier demi-siècle, aient pu lui rendre un service aussi continu, ou aussi actif que celui qu'elle a reçu de feu le sénateur Kerr. Le regretté défunt occupa aussi une très haute position dans le barreau de sa province. Pendant plusieurs années et jusqu'à sa mort, il fut attaché, comme juriconsulte de premier rang à la société des hommes de loi du Haut-Canada, ce qui indique la haute estime dont il jouissait parmi ses collègues du barreau. Ce fut un avocat distingué et il a fait partie d'un barreau qui a fourni à la magistrature de sa province plusieurs membres des plus distingués. Je me joins, donc, aux autres membres de cette Chambre pour déposer sur la tombe des deux regrettés défunts que je viens de mentionner mon humble tribut de respect, d'estime et de chagrin.

L'ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE.

L'ordre du jour est la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé à l'ouverture de la troisième session du dixième Parlement.

L'honorable M. JAFFRAY : J'avais l'intention de dire quelques mots sur les deux sénateurs récemment décédés ; mais comme ce sujet a été très habilement traité par l'honorable secrétaire d'Etat et l'honorable leader de la gauche, je considère comme inu-

tile d'ajouter d'autres observations sur cette question. Je suis sûr que nous regrettons tous extrêmement la mort de ces deux sénateurs, et que chacun de nous sympathise des plus vivement avec leurs familles. Ces deux sénateurs jouissaient de la plus haute estime de tous et leur disparition sera profondément regrettée.

Quant au sujet qui est maintenant à l'ordre du jour, savoir la prise en considération du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session, je regrette que cette tâche importante ne soit pas confiée à quelqu'un plus compétent que moi. Bien que je ne puisse invoquer ma jeunesse comme excuse ; bien que je ne puisse dire que je n'ai pas eu le temps d'acquérir une longue expérience dans la politique active, je n'ai certainement jamais eu avant aujourd'hui l'occasion d'adresser la parole à une assemblée aussi auguste que l'est celle devant laquelle je parle présentement.

Il convient que Son Excellence ait commencé son discours en nous félicitant de la prospérité qui règne dans toutes les parties du pays. Cette prospérité, qui ne fut égale en aucun temps de notre histoire, ne se remarque pas seulement dans la classe agricole, mais aussi dans les classes manufacturières et mercantiles. Les perspectives de l'avenir ne furent certainement jamais plus brillantes qu'elles ne le sont maintenant, malgré les malheurs que nous prédisent nos adversaires politiques. Mais nous trouvons une consolation dans les faits qui se chargent de réfuter ces prophètes.

De son côté, le pays n'est pas disposé à les croire sérieux, eux-mêmes.

Le pays et particulièrement notre grand Nord-Ouest ont beaucoup d'obligation au Gouvernement actuel de sa politique d'immigration dont l'efficacité et le succès sont dignes de notre admiration. Pendant nombre d'années avant 1896, au lieu d'augmenter notre propre population, nos plus valeureux jeunes gens allaient grossir la population de nos voisins. Ce courant d'émigration est maintenant retourné vers nous. Bon nombre de ceux qui nous avaient quittés, nous reviennent et avec eux un grand nombre de leurs meilleurs amis franchissent la frontière pour s'établir dans les vallées de notre vaste Canada.